

Proximus

À l'att de Mme D. Leroy

Boulevard Roi Albert II, 27

1030 Bruxelles

Eupen, le 22 mars 2018

Meilleur accès au réseau internet

Madame Leroy,

Une des préoccupations majeures de la Commission et du Parlement européen est de garantir à tous les citoyens de l'UE un accès rapide à l'internet, la téléphonie mobile et les différents services qui y sont liés, et ce indifféremment des facteurs de localisation. Les instances européennes ne ménagent pas leurs efforts pour arriver à cet objectif. C'est ainsi que de nombreuses initiatives ont été prises ces dernières années dont notamment le projet Wifi4EU, la suppression des frais de roaming ou encore une suppression partielle du « geoblocking ».

Néanmoins, et ce malgré tous les efforts consentis et encore à venir, ils existent encore de nombreux freins à cette politique de développement dont notamment la couverture du réseau internet en milieu rural voire même périurbain.

En ma qualité de Membre du Parlement européen impliqué dans différents dossiers tels que la suppression des frais de roaming ou celle du « geoblocking », mon attention a été régulièrement attirée sur les problèmes de couverture du réseau internet en Communauté germanophone de Belgique et dans les communes avoisinantes. Dans mes contacts réguliers avec les citoyens et les entreprises locales, des lacunes majeures en cette matière m'ont été signalées et illustrées.

Pour cette raison, et indépendamment des enquêtes réalisées par le passé, j'ai lancé un questionnaire afin de me faire une image complémentaire, actuelle et plus précise des problèmes existant dans notre région. Aussi bien les citoyens que les entreprises ont été contactées. Avec plus de 500 réponses, mes attentes ont de loin été dépassées. De plus, il faut encore y ajouter des réponses uniques transmises au nom de tout un hameau par exemple, ce qui équivaut finalement à plus de 700 réponses.

Mon constat majeur est que les problèmes d'accès à internet ne concernent pas uniquement les zones blanches mais vont bien au-delà. A titre d'exemple je vous énumère ci-dessous quelques-uns de ceux-ci tout en précisant que cette liste n'est pas exhaustive :

1. **Zones blanches** : Il existe dans notre région des villages, des quartiers, des hameaux voire même des parties de vallées où la couverture du réseau internet est quasi nulle. A titre d'exemple je cite Atzerath, le Ourgrund ou Meyerode.
2. **Quartiers périurbains** : Même à proximité de zones fortement urbanisées où un accès rapide du réseau internet semble peu problématique il y a de nombreux quartiers dépourvus d'un tel accès comme par exemple la Rue de Montjoie à Eupen, le quartier de Grünthal à Hergenrath ou encore la Kreuzstraße à Walhorn.
3. **Zones d'activités économiques** : La Communauté germanophone est bien équipée en zones d'activités économiques où sont installées de nombreuses entreprises dynamiques. Force est de constater que dans certaines d'elles, surtout les zones communales, l'accès à internet est catastrophique. Ceci est notamment le cas à Morsheck (Bullange), Rovers (Raeren) ou encore Domäne (Bütgenbach). Comment est-il concevable de nos jours que des entreprises qui doivent charger des plans ou autres données passent plusieurs heures pour y arriver alors que, dans des zones bien équipées, ce processus ne dure que quelques minutes ?
4. **Le travail à domicile** : Il s'agit d'une offre qui est de plus en plus proposée voire même demandée par des entreprises à leur personnel. Hélas et en raison de la faible connexion internet à certains endroits, le personnel se trouve dans l'impossibilité d'exercer du homeworking.
5. **La vétusté des installations** : Nombreux sont les clients qui disposent toujours des premières connexions ADSL ce qui les prive de services tels que la TV par internet notamment. Un accès VDSL ne leur est pas proposé vu qu'ils sont soit près d'une armoire technique déjà saturée voire situé trop loin d'une telle installation. Des cas m'ont été cités à Lichtenbusch, La Calamine, Medell ou encore St.Vith.
6. **La couverture en fibre optique** : Le taux de couverture en fibre optique est encore trop faible. C'est ainsi que de nombreux utilisateurs sont encore reliés aux fibres en cuivre. Plus ils se trouvent en direction de la fin de la ligne, moins bon est leur accès à internet. Ceci est notamment le cas dans des zones d'activités économiques ou certains quartiers d'habitat (déjà en partie cités ci-dessus).
7. **Les travaux d'infrastructure** : De nombreux travaux d'aménagements routiers sont actuellement effectués en Communauté germanophone. Force est de constater que ceux-ci ne sont pas toujours utilisés pour améliorer l'infrastructure télécom. C'est ainsi que la route St.Vith-Setz a été refaite sans amélioration aucune en terme d'infrastructure télécom.
8. **Les coûts d'abonnement** : Les citoyens et entreprises ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer un abonnement à un certain tarif si l'accès qui leur est proposé contractuellement n'est pas garanti et bien en-deçà des offres vantées (et vendues) par les opérateurs télécom.

Et bien d'autres problèmes existent encore.

Un plan d'investissement conséquent doit être défini pour toute notre région, plan qui ne tient pas uniquement compte des zones blanches. En ce qui concerne ce plan d'investissement, il doit impérativement se baser sur une image aussi précise que possible de la réalité de terrain et de tous les problèmes existants.

Pour cette raison, je souhaiterais vous rencontrer dans les plus brefs délais afin de vous présenter en détail les résultats de mon enquête et surtout la réalité vécue par les citoyens et entreprises dans ma région.

Comme vous pouvez-le constater, les problèmes dépassent de loin la thématique des zones blanches. Je souhaiterais dans le cadre de notre entrevue être informé sur toutes les démarches que Proximus compte mener pour remédier à la situation actuelle.

Afin de pouvoir fixer ce rendez-vous, je vous prie de prendre contact avec mon bureau à Eupen (Europahaus Ostbelgien, Gospertstraße 18-20, 4700 Eupen – Tel : 087/65.34.51 – E-mail : arimont@europahaus.be).

Je vous remercie d'avance à l'attention que vous accordez à la présente et vous prie de croire, Madame Leroy en l'expression de ma considération distinguée.



Pascal Arimont
Membre du Parlement européen